
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29^e réunion du Comité directeur d'INFOBEST PALMRAIN : Existence assurée jusqu'en 2019, plus de 7 500 demandes traitées en 2016 et 100 000 usagers servis depuis l'ouverture !

Dès 2016, les partenaires cofinanceurs d'INFOBEST PALMRAIN avaient convenu de la nécessité de maintenir l'activité de l'instance trinationale d'information et de conseil pour les questions transfrontalières. Une nouvelle convention a donc été signée et l'existence de l'instance est actuellement assurée jusqu'en 2019.

Le Comité directeur, composé des représentants (élu, Préfet, etc.) des 22 partenaires français, allemands et suisses, s'est réuni pour la 29^e fois ce 31 mars, dans les locaux de l'instance au Palmrain (Village-Neuf). À l'occasion de cette nouvelle phase triennale, la présidence est passée du Département du Haut-Rhin au Canton de Bâle-Ville et le Conseiller Départemental Daniel Adrian a symboliquement passé le relais au Conseiller d'État Isaac Reber. Le Comité directeur a ensuite notamment adopté les rapports d'activité et financier pour 2016 et fixé les grandes orientations pour le travail de l'équipe en 2017 et 2018.

Depuis près de 25 ans, INFOBEST PALMRAIN est au service des particuliers, des élus, des administrations et des acteurs économiques. Les quatre permanents répondent indifféremment en français ou en allemand aux questions transfrontalières les plus diverses, qui leur sont posées par téléphone, par courriel ou directement sur place. L'équipe édite des mémentos et offre, avec les trois autres INFOBESTs le long du Rhin, des informations bilingues très complètes sur le site internet du réseau. Le principe du guichet unique trinational est autant appréciable pour les administrations et élus qu'apprécié par les usagers. Il est d'ailleurs invariablement très fortement sollicité : en 2016, ce sont 7 585 demandes émanant de 6 014 usagers qui ont été traitées. Comparée aux premières années d'existence de l'instance, la demande est non seulement deux fois plus importante, mais aussi plus exigeante – et demande un engagement sans faille des quatre permanents.

En 2016, la majorité des questions était une fois de plus liée à l'exercice d'une activité professionnelle transfrontalière. Les usagers recourent à l'instance avant, pendant ou après avoir travaillé dans un pays voisin et s'interrogent par exemple à propos des impôts (17,4 % des demandes), de l'assurance maladie (15,9 %), des pensions de retraite ou d'invalidité (13,3 %), des prestations familiales (8,7 %) ou encore du droit du travail (7,5 %). Il s'agit parfois de généralités comme "ais-je le droit de travailler en Suisse ?", mais bien plus souvent de thématiques complexes, telles que, par exemple "nous embauchons un frontalier pour un emploi à 80 %, dont une journée par semaine en télétravail depuis son domicile, et qui travaille occasionnellement pour un autre employeur dans son pays ; où et comment faut-il payer les charges salariales ?".

Ce deuxième exemple illustre une problématique de plus en plus fréquente, à savoir celle de la législation sociale applicable en cas de pluriactivité (dans plusieurs États). Ce type de situation se multiplie dans le monde du travail, mais les connaissances de la réglementation reste relativement faibles. Les partenaires cofinanceurs d'INFOBEST PALMRAIN se sont donc réjouis du fait que l'équipe ait été particulièrement active dans ce domaine en 2016, notamment en publiant un fascicule d'information sur le sujet ou en intervenant à l'occasion d'un séminaire d'une union patronale suisse.

Le Comité directeur a par ailleurs noté avec joie et fierté le passage du cap du 100 000^e usager servi par INFOBEST PALMRAIN. Une petite réception en présence de l'usager est prévue ultérieurement.

PJ : rapport d'activité INFOBEST PALMRAIN 2016

INFOBEST PALMRAIN

Pont du Palmrain, F-68128 Village-Neuf
www.infobest.eu | palmrain@infobest.eu

téléphone : ☎ 0389 70 13 85 | 📠 07621 / 750 35 | 📠 061 322 74 22
ouverture au public : du lundi au mercredi de 10-16h, le jeudi de 12-18h
